

ETUDES LIBRES

Prise de notes de cours magistraux

**Les relations
internationales
à l'époque
moderne**

Table des matières

Introduction :	4
I) La machine diplomatique	5
A) Les origines de la diplomatie européenne	5
1) Origine des représentants permanents	5
2) Origine et développement des consulats	6
B) Les ministères chargés des affaires diplomatiques et consulaires	7
1) Département des affaires étrangères	7
2) En Angleterre et dans l'Empire	8
3) Secrétariat d'État de la marine	9
C) Les négociateurs	10
1) L'essor des représentations permanentes	10
2) Le statut et les fonctions du négociateur	12
3) Une professionnalisation progressive mais limitée	13
D) Les consuls et leurs agents	15
1) Les attributions consulaires	16
2) Statut et rétribution	16
3) Le personnel	18
II) Circulations, contacts, échanges	19
A) Circulation et communications	19
1) Le réseaux	19
2) La circulation des personnes	19
B) Les perceptions des étrangers	21
1) La question des étrangers dans les sociétés d'accueils	21
2) Les discours sur les nations	22
3) Les influences culturelles à l'époque moderne	23
Introduction	25
I. Les services extérieurs	25
A. Représentations diplomatiques française	25
1. En Italie	25
2. En Europe	26
B. Le travail des envoyés du roi dans les ambassades	26
1. Les instructions	26
2. Correspondance	27

II. L'action des diplomates	27
A. Représentation et défense des intérêts du prince	27
1. La cour comme théâtre de représentations.....	27
2. La cour comme instrument de patronage culturel.....	28
B. Le Secret du roi	28
I) L'histoire de la paix : exemple de la paix de Westphalie.....	29
II) Exemple de recherches sur les relations internationales.....	32
1) Les travaux des historiens anglo-saxons	32
2) Place de l'historiographie française	33

Chapitre 1 : Sources et méthodes de l'histoire des relations internationales

Introduction :

A l'époque moderne, il n'existe pas d'état-nation, on ne peut pas parler, donc, de relations internationales. Celles-ci désignent l'ensemble des relations engagées (groupe, idée, biens...). Elles sont l'étude des échanges des biens, des personnes, des idées. Il s'agit d'un champ d'étude relativement neuf. L'histoire des relations internationales et diplomatiques ont connu un certain discrédit au début du XXe, notamment par les historiens des Annales. Cette histoire était réservée aux étudiants des universités. Rejet du sujet à cause de la guerre. Pierre Renouvin et Jean-Baptiste Duroselle ont renouvelé cette histoire, passage d'une histoire diplomatique à une histoire des relations internationales dans les années 1950. On s'intéresse à une histoire des relations entre les peuples, intégrant les pressions économiques, financières, mais aussi les mouvements d'idées ainsi que l'imaginaire de l'autre. Aujourd'hui le renouveau de l'histoire internationale vient des sciences politiques et de ce que l'on appelle l'anthropologie historique. Opposition entre deux tendances majeures :

- ⑩ La première, un courant sociologique qui pense que tout par de la base, analyse le répertoire symbolique de la violence qui a un écho sur l'état.
- ⑩ La seconde, un courant trans-nationaliste qui met l'accent sur les flux économiques qui dépassent l'action de l'état.

La diplomatie et les relations internationales ont connu une autonomisation. Dans la première édition du dictionnaire de l'académie française (1694), les relations entre les états sont perçues comme un prolongement de l'état. Logique car nous

sommes dans la France absolutiste de Louis XIV. Le mot diplomate et diplomatie n'apparaissent que très tardivement dans le dictionnaire (fin XVIII). Linguet, journaliste, utilise pour la première le mot diplomatie en 1791. Diplomate est utilisé par Robespierre en 1792. Les termes entrent dans le dictionnaire de l'académie en 1798.

I) La machine diplomatique

Mettre l'accent sur les acteurs de la diplomatie, les diplomates, les consuls, les ministères.

A) Les origines de la diplomatie européenne

La diplomatie est conçue comme une branche de la politique qui concerne les relations entre gouvernements. Les diplomates sont les hommes qui représente et qui défend un gouvernement à l'étranger. Le diplomate a le pouvoir de négocier, on le nomme le négociateur.

1) Origine des représentants permanents

Pour l'époque moderne, c'est en Italie qu'apparaissent les premières représentations permanentes. G.Mattingly, la première mission permanente est celle qui a été envoyée par Louis de Gonzague auprès de la cour impériale de Bavière, elle aurait été envoyée avant 1341. Plus au XVe. En 1460, le duc de Milan Francesco Sforza envoie une délégation en France et son successeur maintient un résident en France. Un petit état souhaite avoir des relations avec le roi de France. Florence a également envoyé un ambassadeur en France, Laurent le Magnifique figure marquante de la vie florentine (1469-1492) n'a pas entretenu avec la France un ambassadeur permanent. Le vocabulaire diplomatique est en train de se former en Italie. Ambassade en italien est ambasciata, celui qui est envoyé est l'ambasciatore, repris dans plusieurs langues. On constate que le recours à des ambassadeur résident et de manière permanente à partir de 1500.

En France sous le règne de Louis XII (1498-1515), il y a eu des représentations françaises permanentes notamment Louis Briçonnet auprès du pape. Mais c'est à partir de François premier que l'on envoie des ambassadeurs permanents. Au début de son règne il n'avait qu'un seul représentant permanent à l'étranger, à la fin de son règne, il en a dix.

2) Origine et développement des consulats

Voir le livre de Ulbert et Le Bouëdec. Pendant de nombreuses années les historiens se sont désintéressés des consulats. Les consulats ne sont pas des diplomates au sens strict car ils n'ont pas le droit de négocier. Ils sont chargés de défendre les intérêts économiques et commerciaux de son pays mais ils jouent quand même un rôle absolument essentiel dans les relations internationales. Les ancêtres des consulats dans l'antiquité sont les proxènes. Ils devaient défendre les intérêts d'une autre cité dans sa propre cité. On peut voir une fonction qui se rapproche de celle du consul. Les consulats apparaissent au XIIe siècle sur les rives orientales de la méditerranée. Communauté Franc installés dans les ports, dans le cadre des croisades, communautés d'expatriés et qui ont besoin d'être encadrés. Le mot consul s'impose en Europe de l'ouest à partir du XIIIe. Invention des républiques italiennes, ensuite d'autres villes vont se doter de consulats comme Marseille, Barcelone, Valence, Majorque, Pise, Gênes et Amalfi. Institutions créées par des villes, puis des états créent des consulats, St Louis en tant que roi de France a obtenu une ouverture de consulats à Alexandrie et Tripoli vers 1250-1251. L'Angleterre au XVe siècle. Or les consulats, sont des consulats ouverts en Méditerranée. Des consulats vont être ouverts sur d'autres littoraux, de l'Atlantique, de la mer Baltique, de la mer du Nord à partir du XVIIe moment où le centre de gravité économique change. Les états scandinaves vont ouvrir des consulats à partir de la fin du XVIIe tout comme l'Autriche. Des consulats russes se forment à partir du XVIIIe tout comme

la Prusse. Les américains à partir de 1790. Un réseau se met en place, il est de plus en plus dense.

B) Les ministères chargés des affaires diplomatiques et consulaires

1) Département des affaires étrangères

Pour comprendre comment fonctionne ce département, il faut savoir que dans l'état moderne, le droit de faire la guerre ou la paix revient au roi. C'est le roi avec son conseil qui définit la politique étrangère. Aménagement d'une division spécialement chargée des affaires étrangères. Ce département s'organise à partir du XVIIe. Le XVIIe est la période où l'on assiste à une bureaucratisation des relations extérieures. Concrètement on voit apparaître des bureaux plus ou moins permanents dans lequel travaillent des commis. Parmi les ouvrages, voir B. Barbiche, *Les institutions de la monarchie française à l'époque moderne*, p.229-232. Le département des affaires étrangères a été créé en France par un règlement du 1^{er} janvier 1589 sous le règne d'Henri III. Période de tension notamment avec l'Espagne. Département supprimé en 1624 mais rétabli en 1626, on considère que ce rétablissement marque la naissance du ministère des affaires étrangères rétablie par Richelieu. Ce règlement prévoit qu'il y a quatre secrétaires d'état, chacun d'entre eux se charge d'un quart du royaume mais ils doivent s'occuper d'autre affaire. Un est chargé des provinces ressemblant annexées et des affaires étrangères. On a Richelieu de 1624 à 1642, ensuite Mazarin dès 1643 jusqu'en 1661. Mazarin était le parrain de Louis XIV, c'est lui qui va former le futur souverain. A partir de 1661, Louis XIV va s'appuyer pour sa politique étrangère sur le secrétaire d'état des affaires étrangères. C'est un collaborateur du roi, ses attributions sont les affaires étrangères, le commerce extérieur. Le secrétaire d'état avait lui-même deux secrétaires. Le secrétaire des affaires d'état est un personnage important, il fait partie du conseil d'en haut, il est ministre d'état. On a envisagé des bureaux

mis en place par Jean-Baptiste de Colbert le marquis de Torcy secrétaire de 1696-1715. Torcy a créé deux bureaux avec des compétences géographique, ce système a été perfectionné sous Louis XV. Il y avait des copistes, des chiffreurs (codes secrets), le déchiffreur qui transcrivait et les interprètes. Sous Louis XVI un des grands secrétaires d'état des affaires étrangères est Vergennes 1774-1784. Sous Vergennes, il y avait deux bureaux nord et midi. Des services spécialisés se sont mis en place au XVIIIe. Le dépôt d'archives de l'état a été créé en 1710 par Torcy. C'est l'ancêtre des archives du ministère des affaires étrangères. On y trouve les originaux des traités... On crée également en 1725 le bureau des fonds pour l'expédition des passeports, la surveillance des étrangers. En 1775, on crée un bureau topographique, bureau constitué d'ingénieur géographe chargés de dresser des cartes des frontières. Les frontières sont définies précisément. Il y avait également des agents, des techniciens auquel le secrétaire d'état faisait appel notamment des juristes pour résoudre les conflits. Les effectifs étaient modestes, à la fin du règne de Louis XIV il n'y avait que douze personnes. Deux premiers commis, deux secrétaires, sept commis et un garde des archives. A la veille de la révolution quarante-neuf personnes.

2) En Angleterre et dans l'Empire

En Angleterre les relations étrangères restent aux mains du roi jusqu'en 1689 avec la glorieuse révolution et l'accession au trône de Guillaume III d'orange, désormais l'avis du parlement compte. Par exemple, à partir de 1701, le roi ne peut plus s'engager dans un conflit sans le consentement du parlement.

Dans l'empire, pour bien comprendre, il faut s'attacher aux traités de Westphalie en 1648. Les Français gagnent l'Alsace et l'Empire reste une confédération d'état. D'autre part l'empereur Léopold I (1657-1705) avait le droit de conclure des traités au

nom de l'empire s' il avait l'accord de la diète. L'Empereur était à la merci de la diète. Les français en tant que responsable de l'Alsace avait un droit de regard sur l'Allemagne. Ils faisaient tout pour que leurs alliés pèsent sur la diète contre les volontés de l'empereur. Du coup, entre 1676 et 1735, l'empereur va régulièrement tenter d'écarté les états territoriaux de la scène diplomatique. En 1679, négociation de Nimègue l'empereur traite seul au nom de l'empire. En 1697, Paix de Ryswick, les princes territoriaux ont été autorisés à signer le protocole d'accord. En 1713, les traités d'Utrecht, les princes ont été exclu et l'année suivante ils ont été autorisés à ratifier les traités l'année suivante à Baden sans discuter les clauses. Finalement les décisions étaient prises par la conférence secrète et le conseil aulique. L'empereur était en même temps le chef d'un état indépendant, l'Autriche donc lorsqu'on parle de la diplomatie de l'empire, on parle de la diplomatie de l'Autriche. Un état allemand ne pouvait pas déclarer la guerre à l'Empire ou à un autre état allemand.

3) Secrétariat d'État de la marine

Les consuls dépendaient de la marine. A partir de 1626, la marine, encore embryonnaire est confiée à deux secrétaire d'état. Un chargé de la marine du ponant, port de l'Atlantique et de la mer du nord et un du levant pour les ports de la méditerranée. Les deux marines dépendaient de Richelieu. Le secrétariat d'état à la marine est créé en 1669 par Colbert. Marine qui s'était développée jusqu'en 1690. Colbert met en place un personnel consulaire, personnel qui doit travailler sous le contrôle du secrétaire d'état de la marine. Le règlement de 1699 fixe très clairement les attributions du secrétaire d'état de la marine en ce qui concerne les consuls. Les consulats sont rattachés au secrétariat d'état des affaires étrangères entre 1761-1766. Le 14 février 1793, un décret de la convention a rattaché les consuls au ministère des affaires étrangères de manière

définitive.

Le secrétariat de la marine était séparé en bureau. A la fin du XVII^e siècle, deux bureaux dirigés par des commis. Un bureau du ponant, avec les pays du nord, l'Italie, le Portugal et l'Espagne. Un bureau du Levant, responsable des consuls de l'Empire Ottoman et les pays barbaresques. On a une structure très cohérente, organisée.

C) Les négociateurs

Abraham de Wicquefort (1598 – 1682) était un résident du prince électeur de Brandebourg auprès du roi de France. Il parlait le français et l'allemand. Il a publié en français un ouvrage *L'ambassadeur et ses fonctions* en 1680 – 1681. Traduit en plusieurs langues européennes, certain écho. Le négociateur est « un ministre dont l'état peut se passer ».

1) L'essor des représentations permanentes

Dans la première moitié du XVI^e siècle, il y a eu encore des rencontres entre princes. Entrevu du camp de Drador le 7 juin 1520, entre François 1^{er} et Henry VIII. On a d'autre entrevues, en 1532 entre les mêmes personnes. Rencontre de François 1^{er} avec le pape Clément VII pour le mariage de Catherine de Médicis. Également des rencontres François 1^{er} et Charles Quint, deux rivaux. Rencontre en 1538, une deuxième rencontre la même année et une rencontre à Paris en 1540. Ce sont des rencontres très politique. Conception ancienne de la diplomatie. A partir du milieu du XVI^e, il y a beaucoup moins de rencontre. On va donc recourir à des ambassadeurs. Les monarques ne quittent plus leur royaume. Philippe II passe une bonne partie de sa vie dans son palais d'Escorial. Ils se déplacent pour faire la guerre. L'ambassadeur est le substitut du prince, sont représentant à l'étranger.

Le Pape est chef spirituel et chef temporel. Il doit avoir des contacts avec un maximum de princes. Le pape Grégoire

XIII (1572 – 1585 Calendrier Grégorien : 1582), en 1572, avait neuf nonciatures permanentes, c'est à dire des ambassades. Il a un nonce en France, un nonce auprès de l'empereur, en Espagne, au Portugal, en Pologne et plusieurs nonces dans les états d'Italie, en Savoie, à Venise, en Toscane et à Naples. Toutes les ambassades sont des ambassades auprès de souverains catholiques. Grégoire XIII va créer trois nouvelles nonciatures qui l'installent dans le Saint-Empire. D'autre part, toujours sous le règne de Grégoire XIII, les nonces qui avait des responsabilités politiques, on désormais des responsabilités religieuses. Réseaux véritablement denses à la fin du pontificat de Grégoire XIII.

Le moment clef est les négociations lors des traités de Westphalie. Longue négociation entre 1644 et 1648. On a compris l'importance des négociations. C'est à partir de ces traités que l'on va ouvrir des ambassades. Jusque- là, on avait recours à des ambassadeurs de manière ponctuelle. Paris en 1661, Mazarin meurt, Louis XIV devient son propre premier ministre, différents représentant viennent à Paris, des représentants allemands, du Danemark, des états italiens. Désormais, les souverains veulent des informations régulières. Les exemples ne concernent que des pays occidentaux.

L'Empire Ottoman rejette ce fonctionnement permanent. Il ne mène que des missions ponctuelles. Le sultan estime que les souverains européens vont faire partie de son Empire, et qu'ils vont être vaincu. A la différence des pays européens, l'empire n'a pas de personnels pour la traduction. Les états européens se dotent de truchements ou de drogmans (interprètes) pour négocier avec l'Empire ottoman. Le gouvernement ottoman, La Porte, autorise l'installation d'ambassadeur à Constantinople. Le premier pays est Venise ensuite dès le XVIe siècle, il y a la France à partir du règne de François 1^{er}. C'est une alliance de revers en cas de guerre contre les Habsbourg. Les autres pays

sont l'Angleterre et les Provinces-Unies. Il y a peu d'ambassade. La Pologne ou la suède vont avoir des délégués auprès du sultan. Après, certains représentants de la Russie et de l'Autriche à partir du XVIII^e. A Istanbul, La Porte limite les ambassadeurs, certains diplomates sont des otages en tant de guerre. Il y avait un système de surveillance des ambassadeurs.

2) Le statut et les fonctions du négociateur

a) Un statut fragile

Il y a des menaces qui pèsent sur les diplomates. Ils ne sont pas toujours protégés par leur statut. Ils doivent obtenir un passeport qui assure la libre circulation dans différents pays, ils deviennent un enjeu politique. Il y des diplomates qui ont été maltraités, Abraham de Wicquefort a été emprisonné à deux reprise, par Mazarin car il aurait envoyé des informations aux Hollandais sur les affaires sentimentales du roi. La Hollande est une plaque tournante de l'information notamment dans la presse, lue dans toute l'Europe et dans toutes les langues. Il a également été arrêté en 1675 en Hollande.

L'immunité diplomatique vaut pour le diplomate mais elle est également étendue aux bâtiments où travail les diplomates. La franchise du quartier, c'est dire que tous les quartiers pouvaient avoir l'immunité. On essayait de bénéficier de l'extraterritorialité car on avait des choses à se reprocher. Tensions entre les autorités locales et les ambassades. A Rome, ça posait des problèmes donc en 1687, le pape Innocent XI à supprimé l'immunité de quartier. En ce qui concerne le culte, les affaires sont précisées rapidement, on admet le droit de culte privé à l'intérieur de la légation. Le négociateur conserve un caractère ambigu car il n'est pas toujours un diplomate de profession. Le peintre Rubens, originaire d'Anvers qui vit au Pays-Bas espagnol, a des responsabilités diplomatiques. Il a entrepris des négociations secrètes entre les Pays-Bas espagnol et les Provinces-Unies en 1621. On le retrouve dans une autre mission

diplomatique en 1627-1630, il négocie entre l'Espagne et l'Angleterre gouverné par Charles 1^{er} grand amateur d'art. La fonction du négociateur comme une profession reconnue n'apparaît qu'au tout début du XVIII^e siècle lors de la paix d'Utrecht 1709-1713. On parle désormais de métier.

b) La diversité des fonctions

Les manuels de diplomatie définissent trois fonctions du diplomate. Première fonction négociateur, deuxième fonction informer, notamment avec les correspondances officielles à distinguer des correspondances privées. Dans la correspondance officielle il y a les dépêches hebdomadaires, on trouve la correspondance politique. François de Callières a écrit un ouvrage *De la manière de négocier avec les souverains*, publié en 1716, il donne des conseils très concrets pour négocier, utilisé notamment dans les écoles de commerces. Les ambassadeurs sont des espions honorables. L'espionnage selon Callières né de la guerre. L'Europe sort de nombreuses guerres.

La dernière fonction est la représentation. Texte de Juan Antonio de Vera (1583 – 1658) *Ambassadeur*, il explique ce qu'est un ambassadeur surtout dans la représentation. L'ambassadeur est l'honneur de son maître par son esprit, son éloquence et son art. La considération de l'ambassadeur est en relation avec la considération du maître. Le prestige se voit dans le cérémonial. Les questions de cérémonial sont centrales. A la cour de Rome, la couleur du manteau de l'ambassadeur est codifiée. Préséance entre l'ambassadeur de Rome et Espagnol. La question de la langue est centrale.

3) Une professionnalisation progressive mais limitée

Essentiellement à des nobles et des prélats. Appel également à des juristes. Un souverain peut utiliser des étrangers, la France utilise des italiens et des écossais.

Pourquoi des nobles ? Car on vit à la cour donc il faut connaître le protocole. Il est connu par les nobles, ils peuvent avoir eu une carrière militaire. Par exemple au XVIIe, la diplomatie a été un tremplin pour acquérir des fortunes, rôle central dans le domaine de la diplomatie. Monopole de l'aristocratie car les ambassades coûtent chères. A l'époque moderne, il y a beaucoup d'alliances matrimoniales, il vaut mieux envoyer des personnes importantes. En France il y a eu de véritables dynasties de diplomates nobles. Beaucoup avait une grande formation militaire. Entre 1748 – 1791, une étude a été faite, les diplomates sont nobles pour les deux tiers d'entre eux. Le cardinal de Bernis ambassadeur à Rome entre 1769 et 1791. Dans les pays voisins on observe la même chose, en Espagne, entre 1701-1715, il y avait trente- huit diplomates dont trente- quatre appartenaient à la noblesse.

Il y avait également des prélats. On pouvait s'appuyer sur l'Église et ses réseaux. Les ecclésiastiques ont fait de solides études, ils connaissent le latin (traités). Leur statut les protège. On trouve parfois des abbés mais également des évêques qui appartiennent à la noblesse. Au XVIIe, les prélats jouent un rôle important.

On ne fait guère fortune dans la diplomatie, car les dépenses des diplomates sont nombreuses. Il y avait le personnel, les habits, la vaisselle où il y a une véritable compétition, les spectacles, les banquets. Parfois le diplomate manque d'argent et le fait savoir. Parfois il rentre dans son pays. En septembre 1640, François Cazes de Vautorte justifie son retour à Paris par « la nécessité dont je suis en santé et en argent ». Lorsque le roi s'adresse à un futur ambassadeur, les personnes sont flattées mais anxieuses. Dans bien des cas, il y a des ambassadeurs qui transmettent leur fonction de père en fils. La famille Rumpf, pendant soixante- neuf ans ont représenté les Provinces-Unies en Suède. Dès le XVIIe, on voit se dessiner une

certaine hérédité dans la fonction. Chez les derniers Valois vingt-deux familles ont donné dix-huit ambassadeurs.

Il faut avoir une formation pratique, pas d'écoles spécialisés. Les nobles suivent une formation universitaire de plus en plus. Ce qui compte c'est le *perigrinatio erutita*, voyage de formation conçue comme une initiation. Ces voyages permettent de découvrir des pays étrangers, de créer des liens avec des nobles sur places. Pratique qui existe au XVIe et XVIIe, que l'on appellera au XVIIIe siècle le Grand Tour. Il y a eu quelque tentative de formation des diplomates, Torcy fonde en 1712 une académie politique qui avait pour but de former au métier de secrétaire d'ambassades et d'ambassadeurs. L'opération a été fermée cinq ans plus tard par Dubois car il trouvait le programme trop lourd et les étudiants quittaient l'école. En Europe, seul les diplomates de Vienne suivent une formation spécialisée pour qu'ils partent en poste dans l'Empire Ottoman. En France, il faut attendre la fin de l'Ancien régime pour qu'une véritable école de diplomatie ouvre ses portes sous l'impulsion de Schopflin en 1792. Parmi les élèves on trouve beaucoup de noble. Elle est ouverte à des européens car situé à Strasbourg. 1769-1770, il y avait soixante étudiants. Un certain nombre de ces élèves vont poursuivre et devenir diplomate.

D) Les consuls et leurs agents

Quand on parle du personnage consulaire, il faut distinguer deux types de personnes, les consuls et les vices consuls. Les vices consuls étaient installés dans les ports de seconds rangs, ils étaient nommés par le consul général. Les consuls et les vices consuls n'étaient pas forcément originaire du pays qui les envoyait. Pour les consuls, ces derniers étaient souvent originaires du pays qui les envoyaient tandis que les vices consuls étaient souvent des locaux.

1) Les attributions consulaires

Pour l'ensemble des consuls, on peut distinguer trois phases : jusqu'au XVI^e siècle les consuls n'étaient pas des agents de l'état mais nommés et payés par des commerçants de leur nation et avaient un rôle économique. Ils défendaient les intérêts des marchands, ils étaient amenés à arbitrer les différends entre les marchands de même nation. Du XVI^e jusqu'au milieu du XVII^e, le consul n'était plus le représentant d'une ville mais d'un état, il devenait un agent officiel de l'état. En France à partir du XVII^e, les consuls sont des officiers qui relèvent du secrétariat d'état de la marine. Leurs compétences se sont accrues notamment dans l'exécution des ordonnances royales. Ils pouvaient négocier avec les autorités locales pour obtenir des facilités commerciales. Au milieu du XVII^e, les attributions des consuls ont été progressivement réduite parce qu'il y a désormais des diplomaties permanentes. Essentiellement commerciales et administratives. Tout ce qui concerne la nation, notamment au Levant. Le consul administre la nation, il est le chef de la communauté française, il défend la nation face aux autorités locales. Il doit surveiller les nationaux français (voir la carte). Important consulat dans la ville de Smyrne. Les consuls devaient renseigner le secrétariat d'état de la marine sur des sujets économiques mais également politiques.

2) Statut et rétribution

Intérêt des historiens depuis longtemps. Jusqu'aux années 1660, la charge de consul devient un office pourvu par des lettres patentes (ouvertes) du roi. Ces lettres remontent à 1532, sous le règne de François 1^{er}. Il y a quand même une vénalité des offices dès la seconde moitié du 16^e siècle. Le système est assez complexe. Cette vente d'office est importante, on trouve une grande majorité de marseillais. La plupart sont des négociants. Ces charges vénales présentaient plusieurs inconvénients. Les acheteurs du Levant déchargés leur charge à des commis. Ils ne

résidaient pas. A partir des années 1660, le roi a commencé à contrôler les consuls. Colbert va regarder de près le fonctionnement. Les consuls évoluent d'officiers à commissaire du roi. Un officier est quelqu'un qui achète un office, parcelle de l'autorité public. Un commissaire est nommé et révoqué par le roi. Un commissaire est beaucoup plus contrôlé. L'ordonnance de la marine d'août 1681 instaure le fait que les consuls sont nommés par le roi et le 31 Juillet 1691, l'arrêt du conseil de commerce précise que seul le roi peut nommer les consuls. Rappel aux consuls qui leur est interdit de négocier, ils ne sont pas là pour défendre leurs intérêts privés.

Désormais à partir de la fin du XVIIIe, la rémunération des consuls est donnée à la chambre de commerce de Marseille. L'idée était que la chambre de commerce finançait les consuls avec un droit de tonnage sur tous les navires qui entraient à Marseille et qui avaient fait du commerce au Levant et avec les régences barbaresques. Il y avait une taxe sur toutes les importations qui permettaient de financer les consuls. Le secrétariat de la marine nomme les consuls après avoir consulté une liste de noms proposée par les échevins de Marseille. Les consuls avaient une correspondance avec le secrétariat de la marine et également avec la chambre de commerce de Marseille. Le système a fonctionné jusqu'en 1720, après on note une évolution. Les consuls sont maintenant payés par un certain nombre de droits. Droit à Marseille sur les marchandises de 2 % et élevé à 3 % en 1782. S'ajoutait à cela des droits perçus directement dans les ports du Levant : les échelles, sur les chargements des bateaux français qui venaient du Levant, de Seyde par exemple. Enfin il y avait un droit d'avarie perçu sur les chargements qui venaient de France ou qui y allait. Ces droits variaient selon les ports. Par exemple, au départ de Smyrne les droits étaient de 2 % ou de 8 % à Alexandrie. Les français étaient payés en livre tournois. Il y avait des postes où les salaires ont

augmenté. Au port d'Alger, en 1720, les appointements étaient de 6000 livres tournois. En 1790, ceux-ci ont augmenté à 15000.

3) Le personnel

Un consul ne travaille pas seul. Dans chaque consulat, il y a un chancelier qui tient les registres du consulat, une sorte de greffier. Il rédige les actes de chancelleries, tout était enregistré. Le chancelier n'était pas essentiellement français. A Tunis, très souvent le chancelier est italien car Tunis est située en face des côtes italiennes. Il y a également un interprète, appelé le drogman. Ce sont des intermédiaires entre les négociants français et les autorités locales. Parfois ils jouaient le rôle d'un négociateur ce qui posait problème. Pendant longtemps, c'était des sujets de l'Empire Ottoman, des chrétiens mais également des grecs orthodoxes, des arméniens, etc. Ils faisaient partie des notables autochtones. Ils avaient un document officiel, le berat, distribuait par les autorités locales qui les autorisaient à faire ce travail. Deux ordonnances de 1669-1670, prévoyaient d'envoyer dans le Levant, six jeunes français que l'on appelle des jeunes de langues qui devaient être élevés dans des couvents de capucins de Constantinople et de Smyrne. Ils apprenaient l'osmanli, langue parlée à la cour et dans l'administration. C'était du Turc avec des influences perse et arabes. Ils devaient avoir des rudiments de Turc et d'arabe. Cette formation était donnée sur place. A partir de 1721, on a créé un enseignement théorique à Paris, dans le collège jésuite de Clermont, proposé à dix élèves. C'est l'ancêtre de l'école orientale et de ce qu'on appelle aujourd'hui l'Inalco. Certains étaient des enfants qui avaient des parents originaires du Levant. Moment où il y a un grand intérêt pour la culture ottoman (traduction des milles et une nuit, etc.).

II) Circulations, contacts, échanges

A) Circulation et communications

1) Le réseaux

Braudel disait « l'espace reste l'ennemi numéro un ». Époque où on mesure les kilomètres en jours. Dans la plupart des pays d'Europe, les routes sont en mauvaise états et les transports particulièrement lents. On préfère voyager par la voix d'eau notamment en France et en Allemagne, où un système de rivière est aménagé. Le commerce en Allemagne s'est développé sur l'Elbe. Dès la seconde moitié du XVIIe, on pouvait naviguer de Dresde vers Hambourg. Pour aller sur le Danube, de Vienne à Linz, en Autriche, compte tenu des péages et autre, il fallait compter quatorze jours. En plus, le transport fluvial coûtait moins chère.

Il y avait également les postes. Evolution avec des roues cerclées de fer, une suspension. Très peu de tronçons étaient pavés et de nombreuses régions étaient redoutées notamment à cause des bandits notamment les zone de forêts, de montagnes. La Poste est créée en 1490 dans le Saint Empire Romain Germanique, tenu par la famille Taxis. Route qui traversée l'Europe occidentale.

Enfin à coté, il y avait la mer qui pouvait être, lorsque les vents étaient favorables, le transport le plus rapide. La mer pouvait poser problème à cause des pirates notamment les côtes de la Sardaigne.

2) La circulation des personnes

À l'époque moderne, il n'y pas de distinction entre un voyage intérieur et un voyage extérieur. Qui voyage ? Il y a les pèlerins, dans leur région mais aussi dans des régions plus lointaines. Difficile en Terre Sainte car dangereux. Pèlerinage vers Rome où il y a de nombreuses reliques notamment à St Jean de Latran. Autre lieux, Lorette, les pèlerins venaient voir ce que

l'on appelé la maison de la vierge. Il y a également des soldats. Ils transportaient la peste notamment à Mantoue en 1630. Il y des diplomates, des négociants, des vagabonds, des mendiants, des artisans qui font des migrations internes, saisonnières. Il y a également des réfugiés, des orthodoxes qui fuient les ottomans. Des étudiants, des nobles qui font le grand Tour.

Le voyage se heurte à des difficultés notamment le climat. On parle pour les années de 1570 à 1730 de petit âge glaciaire. Également des entraves matérielles, des attaques, des vols. Problèmes dans le logement. L'hébergement pouvait être un gros problème pour le voyageur. La Sicile était connue pour ses bandits. Il y avait des entraves politiques, il fallait avoir un passeport, un certificat de santé à présenter aux portes des villes. Parfois obligé de changer d'itinéraires. Notamment pour les gens qui voyageaient sur des bateaux. Dans les ports européens, il y avait un système de lazaret qui permettait d'identifier les malades. Épidémie de peste en 1720-1721, un cordon sanitaire se met en place dans le port de Marseille. Dans les villes du Levant, les gens restent renfermés dans leur maison. Il pouvait y avoir des obstacles de types culturels. Il fallait posséder des guides, qui se développent au début du XVIIe siècle, genre qui va se diffuser. Ouvrage pratique avec l'itinéraire, des descriptions des monuments, le prix d'objets, guide des auberges conseillées (auberges de l'Ours), etc.. Parfois un petit lexique, avec des phrases types selon les voyages.

Parmi les gens qui circulent, il y a beaucoup de migrants, de saisonniers qui viennent à Bordeaux au XVIIIe pour la saison notamment des savoyard qui viennent de St-Jean-de-Toinentaise. Les nordiques ou les hanséates s'installaient au quai des Chartrons. Filière de migrations très structurées. Également des voyages de formation. Le voyage érudit, la *peregrinatio academica* ancêtre de l'erasmus. Evolution au XVIe et au début XVIIe, la destination privilégiée était l'Italie. A la fin du XVIIe,

la destination privilégiée est la France. Limite financière car voyage coûteux. Il y a des migrations définitives qui ont lieu à l'intérieur des frontières de l'Europe. Des réfugiés juifs originaires de la péninsule espagnole, les Marranes et Sépharades qui en 1492 devaient se convertir. Juifs espagnole, sicilien... Certains sont allés au Portugal, en Hollande (la famille de Spinoza), également dans l'empire ottoman et au Maghreb. Diffusion de leur culture dans les pays où ils se sont installés. Autres réfugiés, les morisques expulsés d'Espagne entre 1609 et 1614. Ils ont été expulsés en Afrique du Nord. On parle de 300000 personnes. Enfin, il y a les réfugiés protestant, notamment en France avec les huguenots. A Londres en 1630, il y avait près de 30000 huguenots. Également en Allemagne, en Suisse et en Hollande. D'autres protestants sont amenés à migrer. Des protestants hollandais, entre 1560 et 1648, près de 100000 hollandais ont quitté les Pays-Bas pour se réfugier en Angleterre et en Allemagne. Beaucoup de français ont joué un rôle important notamment au Brandebourg.

B) Les perceptions des étrangers

1) La question des étrangers dans les sociétés d'accueils

Les historiens se sont penchés sur certaines populations. Les jacobites en France, partisans de Jacques II Stuart, roi d'Angleterre de 1685 à 1688. Souverain catholique qui a eu un enfant avec une reine italienne catholique. Les anglais ne veulent pas d'un roi papiste. Soulèvement, la glorieuse révolution, qui voit un prince de hollande s'installer sur le trône d'Angleterre. Ces jacobites se réfugient en France. Il y a des anglais mais aussi des écossais. À la fin du XVIIe, les femmes représentent 42 % des migrants. Si on dépasse le cadre de la migration jacobites, on a calculé qu'au XVIe siècle, il arrivait 60000 étrangers par ans dans les régions frontalières. Beaucoup d'italiens s'installaient dans la région de Lyon. Au XVIIe, on a le sentiment qu'il y a eu

des courants migratoires très ponctuels. Par exemple, dans les années 1660, on a vu arriver en France des entrepreneurs et des tisserands qui venaient de Hollande et des Pays-Bas espagnole dont l'économie connaissait des difficultés. Ils sont retournés dans leur pays lorsque la crise fut terminée.

2) Les discours sur les nations

On prend en compte la manière dont la population a perçue ces migrations. Quels sont les stéréotypes, etc. Pour l'époque moderne *Natio* correspond à une communauté juridique dont on est membre à la naissance. Dans les universités ou les conciles, les *nationes* désignent des groupements. À Paris Sorbonne par exemple, la faculté des arts était divisée en quatre nations, française, picarde, normande et anglaise. Ces communautés sont juridiquement reconnues, mais ne correspondent pas à la nation au sens contemporain du terme. Progressivement le terme nation finit par désigner des peuples. Au levant, la petite communauté française est désignée par les termes nation française. Les termes nation ou nationale sont rarement utilisés à l'époque moderne. Utilisé pour désigner une partie de la communauté, nation bretonne. Le mot se développe au cours du XVIIIe. On utilise le terme patrie, mot qui vient du latin, il désigne la terre des pères et a une charge affective ; il désigne le pays dans lequel on est né.

Comment décrire un autre peuple qui n'appartient pas à une communauté habituelle ? Les turcs, qui est un terme très ambigu, large. Il peut désigner l'ensemble des musulmans de la méditerranée, être musulmans, les habitants de l'Anatolie ou encore les sujets du sultan. Les européens présentent le turc de manière particulière. Ils sont ceux dont la culture serait l'inverse de celle des européens. Les turcs écrivent de droite à gauche, ils s'assoient à même le sol et sont habillés dans des robes amples, les caftans comme les femmes européennes, et vice-versa. La société ottomane est perçue comme une inversion de la société

occidentale. Chez certains auteurs, cette inversion est perçue comme une perversion.

3. Les influences culturelles à l'époque moderne

Les langues ont une dimension politique. Quand un état joue un rôle majeur sur la scène politique et culturelle, sa langue se diffuse. L'italien ou le toscan (la langue de Dante et de Pétrarque) à la fin XVe et au début XVIe, est retenue comme la langue littéraire. On constate que compte tenu des progrès dans le domaine militaire, de la fortification dans la péninsule italienne, des mots vont passer dans les langues européennes tel que bastion, bataillons, etc.

De plus, on a une influence de la culture espagnole en France au XVIIe siècle, au Louvre. Perceptible pendant les guerres de religion. Cela s'explique par l'entourage du roi, les infantes (femme du roi et son entourage). Cette influence est diffusée par le parti dévot qui s'opposent à Richelieu. La première grammaire espagnole publiée en France pour un public français est diffusée en 1596 alors que l'on est en guerre contre l'Espagne. Le premier dictionnaire est publié en 1604. Entre 1614 et 1630, il y a un bon nombre d'espagnol qui vont trouver refuge en France, des soldats, des hétérodoxes, des morisques. Ils s'improvisent maître de langue, en créant un type d'enseignement. Cet engouement pour la langue est à mettre en relation avec la mode espagnole. Perceptible dans l'étiquette à la cour. Étiquette qui vient de Bourgogne. L'influence espagnole est beaucoup plus importante, dans le théâtre également. Influence d'un état, un modèle culturel notamment chez les dévots.

En outre, on continu à utiliser le latin dans les négociations. Langue étudiée dans toutes les universités et considéré comme neutre. Les négociations de Westphalie de 1644-1648 sont rédigés en latin. C'est la langue des traités.

Progressivement, d'autres langues vont être utilisées. Le traité de Rastatt, entre la France et l'Autriche est en français. Moment où le français devient la langue de la diplomatie mais il n'y a pas véritablement de victoire du Français sur le latin. Le Français est enseigné dans de nombreuses cours. Dans la cour de Léopold I (1657-1705), l'une des langues officielles est l'italien.

Il y a parfois des évolutions de certaines valeurs. A partir de 1670, l'idée se diffuse que la France dominerait intellectuellement l'Italie → Waquet. Pendant deux siècles la France complexe de son infériorité envers les italiens. Cette idée change autour de 1670. Les français érudits sont désormais plutôt optimistes du temps, facteur du progrès. Désormais, lors du Grand Tour, la ville qu'il ne faut pas louper est Paris. Les savants français deviennent désormais des références. Il y a une inversion du discours. En Italie, on pense que le monde a une histoire cyclique. Sentiment de vivre un certain déclin. Ils avancent l'idée selon lequel le savoir est à préserver. Discours tenu des deux côtés des alpes. Les échanges culturels au XVIIe se faisait d'Italie vers la France → Lully. A partir du début du XVIIIe, on voit des français qui vont travailler en Italie, notamment dans le domaine de la décoration intérieure (ébénistes, etc.). La langue se développe également, voir Casanova.

Chapitre 2 : La diplomatie française à l'époque moderne

Introduction

Jean BAILLOU, *Les affaires étrangères et le corps diplomatique français*. Étude sur la manière dont les diplomates français ont travaillé à l'époque. Deux points à retenir, l'action diplomatique ainsi que sur les services extérieurs.

I. Les services extérieurs

A. Représentations diplomatiques française

D'un point de vue pratique, il faut souligner les titres que portes le personnel. Il existe le titre d'ambassadeur, de ministre, d'envoyer à titre extraordinaire ou plénipotentiaire. On trouve également le titre de résident. A côté de ces titres, il y a des titres moins prestigieux tel que chargé de missions ou chargé d'affaires. Le titre adopté dépend de la nature et de l'importance de la mission, de sa durée, de son but initial et du rang de celui qu'on envoie, noble ou pas.

1. En Italie

En Italie, l'État pontifical dont on a envoyé très tôt des ambassadeurs lorsque que les français ont négocié le concordat de Bologne (roi désigne les évêques). Sous le règne de Louis XIV et le début de celui de Louis XV, les ambassadeurs sont souvent des cardinaux mais ne portent que le titre de chargé d'affaire car on craignait qu'un diplomate que l'on noble ambassadeur soit considéré comme un membre de la curie. Il y a également un représentant auprès du grand maître de l'ordre de Malte qui, à cette époque, est souvent un français. Si on regarde la carte de l'Italie, les français avait également un représentant à Venise car la plupart des états italiens étaient des alliés de

l'Espagne, Venise pensait qu'elle était encerclée par la couronne d'Espagne ce qui justifie les relations avec les vénitiens. Choix d'un ambassadeur permanent dans la famille d'Avaux de 1628-1632 et 1672-1674. Venise est le deuxième grand centre diplomatique d'Italie. Voici d'autres villes dans lesquels il y avait des ambassadeurs : Turin, Gênes, Florence et Naples. Cette dernière a été sous domination espagnole jusqu'en 1707, envoi de mission extraordinaire sous Louis XIV. En 1735, le marquis de Puysieux fut le premier ambassadeur à la cour de Naples. Également des missions extraordinaires dans la ville de Milan et auprès des princes de Mantoue.

2. En Europe

Représentants auprès de l'Espagne, auprès de l'empereur et en Angleterre. À côté de ces grandes puissances, il a fallu envoyer des représentants au Portugal, aux Provinces-Unies, plusieurs dans certains états allemands mais également vers d'autres horizons notamment au Danemark et en Suède, en Pologne et en Russie. Réseau diplomatique tout à fait cohérent. On a un état qui s'efforce d'avoir un représentant partout. La grande obsession est de contrer la maison d'Autriche à l'aide d'alliances de revers notamment avec la Pologne et l'empire Ottoman.

B. Le travail des envoyés du roi dans les ambassades

1. Les instructions

Avant de partir dans un poste quelconque, un ambassadeur reçoit des instructions. Elles ont plusieurs buts, le premier c'est d'instruire l'ambassadeur sur le pays, sur les relations entre les deux pays. Ces instructions doivent guider l'ambassadeur dans la conduite qu'il doit tenir, certaines instructions ont été publiées (voir bibliographie). Trente et un volumes publiés en 1884. Pratique issue de la diplomatie vénitienne. Après les traités de Westphalie. C'est Croissy qui a proposé de garder les instructions. C'est le secrétaire d'état des

affaires étrangères qui les rédigeait. Une fois qu'il est envoyé, l'ambassadeur doit régulièrement rédiger des dépêches, la cadence est d'une par semaines. Elles montrent l'échange entre le secrétaire d'état aux affaires étrangères et le diplomate. Elles renseignent sur la vie de la cour, l'opinion politique de ses membres, renseignements de types militaires, économiques. Ce qui ressort de ces documents c'est que le diplomate est à la fois un informateur et un négociateur.

2. Correspondance

De plus, il lui est demandé d'avoir des correspondances avec d'autre ambassadeurs de France. Entretien entre l'ambassadeur de Constantinople et l'ambassadeur de France à Rome car ce dernier était un ecclésiastique qui faisait partie de la curie donc de l'entourage du pape. Il était chargé de protéger les chrétiens de Constantinople et devait servir d'intermédiaire auprès de la congrégation De Propaganda Fide. Dans la correspondance, l'ambassadeur dispose de plusieurs chiffres secrets, un pour la correspondance avec le secrétaire d'état, un chiffre de secours et un autre pour correspondre avec les autres ambassadeurs.

II. L'action des diplomates

A. Représentation et défense des intérêts du prince

L'ambassade de France à Rome à l'époque du cardinal de Bernis, voir Montègre, *Le Rome des français à l'époque des lumières*.

1. La cour comme théâtre de représentations

Lorsque Bernis arrive en 1769 à Rome, il va faire de l'ambassade une véritable vitrine de la France. Époque d'âge d'or pour le Grand Tour, de très nombreux artistes viennent à Rome pour faire du tourisme. Bernis comprend que c'est le moment de faire voir ce que la France est capable de faire. Il organise des dîners, avec des plats de qualité. Devient une table renommée.

L'ambassade est installée au palais De Carolis sur le Corso. Il a reçu notamment le duc des ostrogoths. Il organise également des festivités, une charité publique organisée à l'église Saint-Louis-des-Français. Il se montrait favorable aux artistes français qui voulaient s'installer à Rome.

2. La cour comme instrument de patronage culturel

Intérêt pour la préservation de la culture païenne. Courent du néo-classicisme. Il a notamment acheté des œuvres pour les exposer directement au palais De Carolis. Chacune de ces collections comprenaient quatre cent œuvres. Beaucoup d'achat pour la monarchie française. Il a recommandé des artistes français à Rome et leur a commandé des œuvres. Il y avait l'académie de France à Rome qui pouvait accueillir ces artistes.

B. Le Secret du roi

Étudié par Michel Antoine et Didier Ozanan. Diplomatie occulte sous le règne de Louis XV. Diplomatie parallèle à celle du secrétaire d'état aux affaires étrangères qui a duré une vingtaine d'années, financée par le roi. Cela commence avec les activités du prince de Conti qui avait en 1745 des visés sur le trône de Pologne (monarchie élective). Mise en place d'une correspondance secrète entre Louis XV et Conti pour enlever le trône de Pologne à la maison de Saxe. Pendant vingt ans, il a entretenu des agents en Pologne, en Russie et à Constantinople. Il a confié le secret à des proches, notamment au conte de Broglie. Broglie traité directement avec le roi. Cette politique était faite à l'insu du secrétaire des affaires étrangères. En 1756, la France devient l'allié de l'Autriche, mais souhaite de contre balancer l'alliance autrichienne avec la Pologne, d'affaiblir l'Autriche et d'exclure la Russie des affaires européennes. La Pologne fait office d'état tampon. La politique du secret a échoué. Dans la diplomatie de l'époque moderne, il y a parfois des princes qui mènent une diplomatie parallèle qui peut porter

préjudice à la diplomatie officielle.

Chapitre 3 : Chantiers actuels des relations internationales à l'époque moderne

I) L'histoire de la paix : exemple de la paix de Westphalie

Premier grand congrès européen pour instaurer la paix en Europe. Intéresse l'ensemble de l'Europe. Livre de Claire GANTET, La paix de Westphalie. La paix ne fait pas souvent l'objet de commémoration. Nous sommes confrontés à l'exemple de la paix de 1648, dans la ville d'Augsbourg la paix a été commémorée de 1650 jusqu'à la fin du Saint Empire Romain Germanique en 1806. Claire s'est interrogé sur la commémoration de cette paix et de l'usage public de la mémoire. Paix qui repose sur un double souhait. Le premier était de taire les souffrances de la guerre de trente ans (1618-1648) pour pardonner. Du coup, il n'y a pas de monument en pierre pour ne pas réveiller les tensions. Il n'y a pas de lieu de mémoires. La deuxième était de ne pas oublier pour ne pas recommencer. Le fait est que le souvenir reste très vif jusqu'en 1806. Mémoire qui à contribuer à l'image que se fait les allemands de leur propre histoire.

La paix signée en 1648 n'est pas seulement un état juridique, elle est une véritable construction sociale. Cette paix a eu besoin de représentations artistiques. Au lendemain de la guerre de trente ans, les catholiques et les protestants allemands veulent mettre de côté leurs différents, apprendre à vivre ensemble. Des villes mixtes vont maintenant s'organiser.

Claire GANTET dit que la paix apparaît dans un processus, elle a une histoire. En décembre 1644, lorsque les négociations commencent, elles sont le fruit de mures réflexions. Un traité de paix est le fruit d'une histoire militaire, diplomatique et politique.

→ Lors de la fin de succession d'Espagne, qui oppose la France et l'Espagne face à la grande Bretagne, à l'Autriche et la Hollande. Lorsque la guerre a commencé, les whigs dirigent l'Angleterre. Ils voulaient la guerre notamment pour prendre des colonies espagnoles. Le problème est que la guerre ne se passe pas comme ils le voulaient, quelques victoires notamment de Marlborough ancêtre de Churchill mais cela n'aboutit pas à la paix. Un élément de politique intérieure anglaise va bouleverser la donne. En 1710, le vote est pour ou contre la guerre. Les Tories font campagne contre la guerre et l'emportent avec les 2/3 des sièges. Ils vont très rapidement ouvrir les négociations avec les français. Notamment Bolingbroke, qui parvient avec les français aux préliminaires de Londres qui accélèrent les processus de paix. Les hollandais et les autrichiens ne peuvent pas continuer seuls. Congrès de diplomates à Utrecht en janvier 1712. Les diplomates viennent discuter les propositions. Le traité d'Utrecht est signé le 11 avril 1713.

Ici, il y a une histoire de la paix avec la remise en question de la paix qui est politique et juridique. Ce n'est pas l'événement qui forge la mémoire mais c'est la mémoire qui forge l'événement. Il faut qu'il y ait une transmission. L'exemple du schisme de 1054 entre les catholiques et les orthodoxes qui est passé inaperçu en 1054. Excommunication réciproque. C'est la mémoire des uns et des autres qui en font un événement marquant. L'interprétation évolue avec le temps. Claire GANTET fait remarquer qu'entre 1650-1806, la paix de Westphalie a été louée en Allemagne comme un événement qui a assuré une paix durable. Pendant un siècle on considère les

traités comme une bonne chose. À partir de 1815, on remet en cause ces traités. Développement en Allemagne d'un discours nationaliste, le traité est vu comme le symbole même du morcellement de l'Allemagne. En 1945, division de l'Allemagne, le discours change. La république fédérale fait une relecture de l'histoire, cette république ressemble à l'ancien SERG. On est passé d'une histoire positive de 1650 à 1806, à une histoire négative de 1815-1945 à un second retour de l'histoire positive. Le modèle de la paix de Westphalie est perçu comme un événement européen.

Il y a parfois une mémoire qui invente des événements notamment l'affichage des 95 thèses de Luther sur la porte de l'église de Wittenberg. Diffusion forgée par la littérature allemande du XIXe. En réalité, les thèses sont rédigées en latin. Il voulait organiser une dispute avec les théologiens. Une copie de ce texte est tombée entre les mains d'un imprimeur qui la traduit en allemand en 95 thèses à l'insu de Luther. On montre Luther comme le chef de la réforme. Exemple d'une mémoire qui invente des événements religieux. Les traités de 1648 ont contribué à la construction de l'état moderne allemand. La mémoire de la guerre et de la paix on permet de contribuer à la construction d'un état allemand. Désormais ils veulent se sentir allemand. Les traités de Westphalie sont un modèle d'état fédéral allemand et européen.

→ L'histoire de l'empire ottoman présente des similitudes. Moustafa Kemal crée un régime qui est l'envers de ce qu'était l'empire. Il fait disparaître la langue de la cour, l'osmanli. Depuis une dizaine d'années le régime renoue avec l'empire ottoman. Réinterprétation de l'histoire.

La démarche de Claire GANTET est de décroquer l'histoire diplomatique. La mémoire de cette guerre a permis la création d'une nation.

II) Exemple de recherches sur les relations internationales

L'histoire diplomatique à la fin du XIXe et le début du XXe a été une histoire dans laquelle dominée les chroniqueurs et les biographes. Cette histoire a été tenu en suspicion par des auteurs comme Lucien Febvre et Marc Bloch, ancien combattant, ne souhaitaient pas faire l'histoire des traités et des guerres.

1) Les travaux des historiens anglo-saxons

Les anglo-saxons sont particulièrement ouvertes aux questions militaires et internationales. On peut le voir avec les nombreuses publications. Les anglo-saxons ont publié des travaux qui sont des ouvrages de références. Il y a le concept de révolution militaire lancé par Mickaël Roberts et d'autre ont repris le concept comme Geoffrey PARKER, ouvrage sur la manière de combattre à l'époque moderne. Ce que des historiens critiquent dans la révolution militaire tel que CHAGNIOT est le concept de révolution qui pour lui est bref et intense. Il reproche à la théorie de Parker le fait que l'espace s'agrandit. PARKER montre que le développement de l'artillerie et l'augmentation des effectifs ont profondément changé les états notamment dans l'administration. Aboutissement à la construction de l'état moderne. La guerre n'est plus une guerre de mouvement mais une guerre de siège.

Les historiens s'intéressent également aux conflits. L'étude de la guerre de quatre-vingt ans entre les Provinces-Unies et l'Espagne 1568-1648. Problème du protestantisme en Hollande. Libertés traditionnelles hollandaises bafouées. Le conflit devient une guerre ouverte par l'envoi du duc d'Albe pour régler le conflit. Une guerre éclate qui dure 80 ans, elle se termine lors des traités de Westphalie. Conflit qui est à l'origine très localisé mais devient très rapidement un conflit européen notamment avec l'alliance des hollandais avec les français. Ce

conflit est largement responsable de l'affaiblissement de l'Espagne au XVIIIe qui paye la solde des soldats. Véritable gouffre financier.

→ SONNINO Paul voir la bibliographie. Histoire de la guerre de Hollande 1672-1678 qui se termine par la paix de Nimègue. Cette guerre fait apparaître face à Louis XIV, Guillaume III qui devient l'adversaire de Louis XIV jusqu'à la mort de Guillaume en 1702 qui est également le roi d'Angleterre. Réflexion sur la cause de cette guerre. Avancement de l'hypothèse qu'il n'y a pas que des facteurs économiques mais également religieux, etc. Conflit qui oppose deux cultures.

Les anglo-saxons mettent l'accent sur l'aspect concret d'un conflit ou des négociations. Recourt aux cartes, au plan de batailles, aux techniques militaires. ARNOLD, renseignements techniques, manière de combattre avec des réflexions intéressantes. PARKER reprend les modèles militaires dans les manuels d'époques notamment la manière de tirer. Ces auteurs montrent qu'une bataille à cette époque n'est pas très éloignée de celle de l'antiquité avec des armes de points. La cavalerie joue un rôle important au XVIIIe malgré l'importance des fantassins notamment les Tercios espagnols. La cavalerie peut servir pour écraser les fantassins ou prendre l'armée en étau → bataille de Rocroi 1643 avec la cavalerie de Gassion. Les fantassins espagnols se sont retrouvés bloqués entre les fantassins français et la cavalerie. Autre exemple l'armée suédoise. Travaux qui permettent de nuancer plusieurs choses.

2) Place de l'historiographie française

Depuis la période de la détente (1972) entre les États-Unis et la Russie et la fin de la guerre froide, les historiens se sont à nouveau intéressés à la diplomatie. Les événements concernent l'histoire contemporaine, Jean-Baptiste DUROSELLE et RENOUVIN dès les années 1960's. Relance

sur la réflexion diplomatique plus tardive pour l'époque moderne. Parmi les thèmes qui ont été évoqués, la question de l'espionnage a été abordé par Lucien BÉLY. On voit apparaître des anciens marchands, des religieux Gaultier impliqué dans les négociations entre la France et l'Angleterre. Autre thème évoqué, les formes nouvelles de négociations. Montre que à l'époque moderne on commence à négocier dès le début de la guerre. Montre comment la guerre suscite des complots, comment on utilise des mouvements nationaux notamment pour la France en Hongrie avec le mouvement des Mécontents, envoi des convois pour qu'ils aident les Mécontents contre l'armée autrichienne. La famille des Rakoczi a été utilisée pour ouvrir un front. Les consulats ont souvent été oubliés, aujourd'hui on utilise les sources consulaires pour ce qu'elles sont. Voir Anne MÉZIN.

Enfin parmi les chantiers nouveaux les relations entre l'occident et le Levant avec l'utilisation de plusieurs sources. Voir POUMARÉDE et SCHNAKENBOURG. Intérêt à l'histoire scandinave et l'histoire de l'empire Ottoman.